

spa!

The original

BULLETIN COMMUNAL

Printemps
2023

N° 66



GREAT
SPA TOWNS
of Europe

villedespa.be





MARCY

Serge Marcy

serge@marcy-avocats.be

Séverine Dewonck

s.dewonck@avocat.be

Carine Cavens-Marechal

c.cavens@avocat.be

Rue de l'Hôtel de ville, 1 - 4900 Spa

04 222 01 93

www.marcy-avocats.be

Matériel
& mobilier
de jardin



fatboy

TIGER FIRE



Brasero, Plancha
& barbecue

www.bonhommevert.be

Rue Rocheux, 17 • THEUX
087 78 30 22

Ouvert du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 13h à 18h
Fermé le dimanche



**Bonhomme
Vert**



spa!

The original

Éditeur responsable :

François TASQUIN
Rue de l'Hôtel de Ville, 44 - 4900 Spa
087 79 53 60 - info@villedespa.be

Rédactrice en chef :

Emilie COZARAGUILAR
087 79 53 41
communication@villedespa.be

Commercialisation et réalisation :

UNImédia édition
Rue Joba, 9 - 4053 Embourg
04 224 74 84

Publicité :

Denis LACROIX
0497 53 63 44 - info@uni-media.be

Nombre d'exemplaires : 6.400

Distribution :

En toutes-boîtes et disponible à l'Office du Tourisme ainsi qu'à l'Administration communale.

Ce numéro est également disponible au format numérique (pdf) sur le site officiel de la Ville de Spa : www.villedespa.be

Toute reproduction de texte et / ou d'image est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur. La Ville de Spa décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires.

Actualités communales

Nouvelle identité visuelle de Spa

spa! The original

Vous n'avez pas pu échapper, que ce soit via les courriers de la commune, les drapeaux flottant en Ville ou tout simplement via ce bulletin communal : Spa a récemment changé de logo.

Le logo « Spa Authenticity » datait d'il y a plus de dix ans, et il était apparu nécessaire de le renouveler.

Cependant, ce n'est pas qu'un nouveau logo qui a été créé, mais toute une identité visuelle dont le logo n'est qu'un élément.

Pour ce travail, l'Office du Tourisme a collaboré avec une société spécialisée en la matière, qui a interrogé de nombreux intervenants pour identifier ce qui caractérise Spa. Un sondage a également circulé auprès de la population il y a quelques mois.

Après ces consultations, la société a dégagé quelques constats et le nouveau logo en tient compte : spa est en minuscule car c'est devenu un nom commun dont chacun est fier ; les lettres sont en mouvement pour illustrer l'enthousiasme, le dynamisme et la liberté ; le contraste entre deux typographies montre la diversité et la richesse de l'offre et de la vie spadoises ; le point d'exclamation, élément-clé de toute la nouvelle identité visuelle, attire l'attention et illustre l'étonnement, la joie, ...

Cette nouvelle identité visuelle, fidèle aux représentations que véhicule Spa, sera donc utilisée par tous les services communaux, et para-communaux, durant les prochaines années.

La ville de Spa de nouveau mise à l'honneur au sein des Grandes villes d'eaux d'Europe

Emission spéciale de timbres par bpost

Chaque année, bpost conçoit une collection de timbres-poste en édition limitée. L'objectif de celle-ci est de célébrer la Belgique sous toutes ses formes à travers ses spécificités : portraits royaux, fritkot, Art nouveau, mouvement Cobra, Droits de l'Homme, breakdance font partie des thèmes retenus pour 2023. Et au milieu de cette variété, Spa et les Grandes villes d'Eaux d'Europe !

Cinq timbres-poste illustrent l'histoire fascinante de Spa. Le Pavillon des Petits Jeux de la Galerie Léopold II, la balnéothérapie, la source de la Géronstère, les anciens Thermes et la Villa San Antonio sont les images reprises sur le feuillet de timbres-poste illustrant les facettes de notre ville thermale qui a connu son apogée au 19^e siècle. La représentation

est en noir et blanc pour souligner l'aspect historique, tandis qu'une utilisation restreinte de la couleur établit le lien entre le passé et le présent.

Les feuillets de timbres-poste « Spa » en édition limitée sont disponibles, au prix de 12,65 € dans les bureaux de poste de Spa et des environs, ainsi que dans l'eshop de bpost : <https://eshop.bpost.be>.

Avis aux collectionneurs ...



GREAT SPA TOWNS
of Europe

Sommaire

03 | ACTUALITÉS COMMUNALES

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DE SPA

EMISSION SPÉCIALE DE TIMBRES-POSTE DE SPA PAR BPOST

KERMESSE DE L'ASCENSION

05 | RÉTROSPECTIVE « AU JOUR LE JOUR »

06-14 | FOCUS SUR LE SERVICE DES PLANTATIONS

16 | PÔLE SOCIAL

PRINTEMPS DE L'EMPLOI

OUVERTURE D'UN ALZHEIMER CAFÉ

INAUGURATION DE L'AGORA DES SPORTS
« FRANCIS BASTIN »

17 | ENSEIGNEMENT ET URBANISME

ACADÉMIE RENÉ DEFOSSEZ

GUIDE COMMUNAL D'URBANISME

18 | AUX MUSÉES DE LA VILLE D'EAUX

Kermesse de l'Ascension

Grande fête foraine, nombreuses attractions pour les plus petits jusqu'aux plus grands, barbe à papa, frierie snack, lacquemants, croustillons, crêpes, ...

Parc de 7 Heures

Du vendredi 12 au dimanche 21 mai inclus

→ Info : 087 79 53 44
agent.taxateur@villedespa.be



COMPTOIR Optique



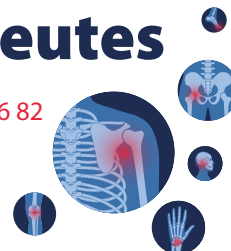
AVENUE REINE ASTRID 127A
[ENTRÉE VIA LA PHARMACIE UPHARMA]
4900 SPA
TÉL. 087 77 44 47

CONFIEZ VOTRE VISION
À UNE ÉQUIPE
PROFESSIONNELLE

Kinésithérapeutes

Philippe Havard 0495 32 06 82

Sandy Baiwir 0492 55 35 92



Rééducation - Réadaptation - Thérapies manuelles et sportives
Rééducation périnéale - Rééducation uro-gynécologique
Ondes de chocs - Drainage lymphatique - Chaines musculaires
Analyse de la foulée pour débiter ou progresser en course à pied

Cabinet ou domicile Rue de Barisart 89, 4900 Spa

**CARROSSERIE
FINCK U**

Agrée toutes assurances

**Débosselage
sans peinture (grêle, ...)**
Entretien climatisation
Réparations toutes marques
Véhicules de remplacement
Remplacement et réparation de pare-brise
Travaux de mécanique

Avenue Reine Astrid, 181 • SPA (Face à l'AD Delhaize)

Tél. **087 77 39 64**

www.carrosseriefinckspa.be.com • info@carrosseriefinck.be

Oli Services

TRAVAUX DIVERS :

Intérieurs et extérieurs, peinture, tapissage,
cloisons, isolation et plein d'autres choses...

LAVAGE DE VITRES :

Privé, commerce, vérandas, panneaux photo voltaïques...

N'hésitez pas à me contacter !

0496 67 33 57 | JALHAY
info@oliservices.be | www.oliservices.be

ATHÉNÉE ROYAL ET ÉCOLE D'HÔTELLERIE DE SPA AVANCER AVEC NOUS POUR FORGER VOTRE AVENIR

POSSIBILITÉ D'IMMERSION EN NÉERLANDAIS DÈS LA 3^e MATERNELLE.
UN ENSEIGNEMENT DIRIGÉ VERS L'AUTONOMIE ET L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL QUI PRÉPARE CHACUN JUSQU'À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ORIENTATIONS PROPOSÉES À PARTIR DE LA 1^{re} : LATIN - SCIENCES - INFORMATIQUE - SCIENCES SOCIALES
MATHÉMATIQUES - LANGUES MODERNES - REMÉDIATION POSSIBLE AU 1^{er} DEGRÉ

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DÈS LA 3^e SECONDAIRE
ORIENTATIONS : HÔTELLERIE - CUISINE ET SALLE BOULANGERIE - PÂTISSERIE
- 7^e TRAITEUR, ORGANISATEUR DE BANQUETS ET RÉCEPTIONS.
- 7^e CHOCOLATIER, CONFISEUR, GLACIER.



WWW.AREH-SPA.BE

ATHÉNÉE : 0491 56 89 94 | HÔTELLERIE : 0497 67 14 60 | FONDAMENTAL : 0472 66 87 56



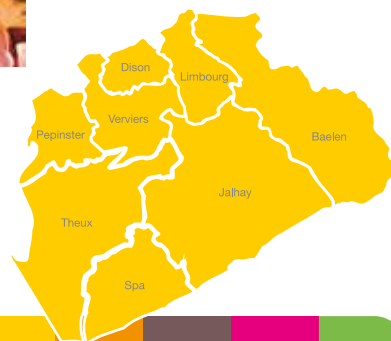
Aide familiale
Garde à domicile
Aide-ménagère sociale

Nous contacter : 087/22 58 91 - info@cfverviers.be

Entités desservies



Aides à domicile
Accompagner
Aider - Soutenir
Notre métier



Rétrospective au jour le jour

Novembre

- **Ma 08** : Cette année, 34 restaurants ont été repris et récompensés par le guide Gault&Millau. L'Art de Vivre, Le Pré des Oréades, le Manoir des Lébioles mais aussi La Cour de la Reine et le Grand Maur en font partie.
- **Di 13** : Lors du championnat de Belgique de cross-biathlon, Fanny Tilkin (RCA Spa) est montée sur la plus haute marche du podium.



- **Di 13** : La 26^e édition de la bourse du Rétromobile Club de Spa a attiré plus de 1000 visiteurs dans la salle des Fêtes du Centre culturel.
- **Me 16** : Le Panathlon Wallonie-Bruxelles a remis, lors des « Awards du Fair-Play », le prix spécial « SolidarSport » à Éric Charette pour s'être attaqué au mythique Alpe d'Huez neuf fois. Son objectif était de réaliser l'Everest Challenge et ainsi de récolter des fonds pour la Croix Rouge via un appel aux dons. Finalement ce sont 920 € qui ont été réunis.
- **Je 24** : La Spadoise Françoise Detry remporte le concours international de Dessin et de Peinture pour Malvoyants à Bruxelles.

Décembre

- **Ve 02** : Le Royal Casino Spa Basket était à la fête lors d'une soirée dédiée aux 80 ans du club.



- **Ve 09** : Ouverture du marché de Noël, Place Royale, misant sur des chalets variés et des animations festives et conviviales.

- **Sa 10** : L'agora des sports Francis Bastin est officiellement inaugurée, place des Ecoles. Un arbre y a été planté en souvenir de l'ancien échevin.
- **Sa 10** : L'heure était à la fête dans le quartier du Vieux-Spa. En plus de l'ouverture de son traditionnel circuit des crèches, le comité a également dévoilé le travail réalisé pour donner une seconde vie aux deux derniers lavoirs de Spa.
- **Ve 16** : Un parcours urbain de projections lumineuses sur des fenêtres de bâtiments spadois a été inauguré. Il invite à regarder et redécouvrir Spa à la tombée de la nuit à travers 6 endroits mis en scène.
- **Ma 20** : Dans le cadre du Plan piscines du Gouvernement wallon, Spa a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire pour la restauration du bassin intérieur.
- **Lu 26** : La Spadoise Julie Dupont a écrit son premier livre « Devant nos yeux ». Une façon pour elle d'alerter le lecteur sur les conséquences du réchauffement climatique.
- **Sa 31** : Après presque 40 années dédiées au chocolat, Jean-Loup Legrand, chocolatier, tire sa révérence et laisse la place à Renaud Austen. La Maison de Géraldine, spécialisée dans les vêtements pour les enfants, cesse également ses activités.

Janvier

- **Je 12** : Un subside de 1657000 € pour rénover la piscine extérieure est débloqué par le Ministre Dolimont dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Inondations 2021 ».

- **Sa 14** : Stéphanie Schmitz (RCA Spa) monte sur la plus haute marche du podium pour sa victoire sur le 400 mètres aux championnats franco-phones d'athlétisme pour cadets et scolaires. Perrine Gillesen remporte, quant à elle, la médaille d'argent.
- **Lu 23** : Retour du tournoi d'éloquence où 50 jeunes étudiants de 13 écoles de la région participent aux phases préliminaires. La finale a eu lieu le 25 mars au Centre culturel.
- **Ma 24** : Début de l'enquête publique qui se tenait jusqu'au 7 février dans le cadre du dossier de réaménagement de la traversée de Spa.
- **Je 26** : Bpost a voulu mettre Spa en valeur en lui consacrant un feuillet spécial de timbres en édition limitée étant donné son inscription depuis 2021 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des Grandes villes d'eaux d'Europe.



- **Je 26** : Paul Mathy a quitté ses fonctions d'échevin qu'il occupait depuis 2006 à la Ville de Spa.





Focus

sur le Service des Plantations



Présentation du Service des Plantations

Le Service des Plantations est dirigé par Olivier HURDEBISE qui gère une équipe de 11 ouvriers : Thierry CHEVOLET, Dimitri CIANCALEONI, Laurent DEBRUYN, Eddy DOHOGNE, Daniel GASPARD, Christian GUERMONTREZ, Albert LEGRAND, Bruno NERA, Olivier OLETTE, Jonathan SCHMITZ, Ceylan VITCHOUR.

Olivier a été formé à l'Ecole de La Reid (section horticulture) et y est régulièrement appelé comme membre du jury lors des défenses de qualifications en section horticulture.

Dans l'équipe, il y a 4 personnes qui ont suivi une formation de bucheronnage, taille et élagage. S'y trouvent également un cordiste et un conducteur d'engins.

Ses « ateliers » sont situés rue de l'Abattoir avec le Service Propreté.

Les missions du Service des Plantations sont nombreuses et variées et l'occupent toute l'année.

LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Sa mission principale est de rendre notre cadre de vie agréable par de nombreuses plantations fleuries tout au long de l'année.

En hiver, les ouvriers plantent les nombreux bulbes (+/- 10.000) pour avoir de beaux parterres au printemps qu'ils compléteront notamment avec des pensées (+/- 7.500).

Petite nouveauté 2023, dans les jardins du casino, les parterres seront plantés d'un mélange de bulbes expressément réalisés pour Spa. On s'impatiente du résultat qui promet d'être magnifique !

Fin du printemps (mai-juin), les vasques (+/- 180) et les bacs à suspendre (+/- 60) sont préparés aux ateliers puis installés,

les parterres sont nettoyés et plantés de fleurs annuelles (+/- 30.000 plants), de nombreux bacs en acier corten (+/- 50) sont également fleuris pour la saison estivale. Les bâtiments communaux, monuments, sont aussi fleuris. Outre, le centre-ville, le Service des Plantations tente de fleurir l'ensemble des quartiers sans oublier les villages.

En automne, il y a encore du travail, les parterres sont à nouveau nettoyés et préparés pour la saison suivante.

Nos ouvriers ne manquent jamais d'idées pour agrémenter les parterres.

Ils sont les as de la récupération. Vous vous souviendrez certainement de ce parterre place Achille Salée avec un vieux piano récupéré devant une maison à Pepinster, ou des bancs d'école rue de la Poste, le lit rue de l'Abattoir ou encore très récemment les bons hommes métalliques placés dans les jardins communautaires du Waux-Hall et du CPAS.

Ce sont également les spécialistes de l'acier « corten » avec les personnages tels que les amoureux, les pêcheurs, les sportifs et les chats dispersés dans les divers parterres mais aussi autour du lac.

En 2022, nous avons pu admirer leurs sculptures dans les jardins du casino.

Pour rappel, pendant 2 années consécutives, grâce à son travail, le Service des Plantations a reçu la distinction la plus haute du SPW, à savoir les 3 fleurs du label « Wallonie en fleurs ».





4D SPA

SPA
Avenue Reine Astrid, 244
087/79 52 10



LE SPECIALISTE DU FRAIS !

OUVERT TOUS LES JOURS
de 8h30 à 19h00

OUVERT LE DIMANCHE
de 8h30 à 12h00



Spa Auto Wash

Spaautoservice f



Tél. 087 22 57 42

Av. Reine Astrid 167 - B-4900 SPA (juste en face de la police)
Gsm 0497 43 02 20 - www.spaautoservice.be

Entretiens & réparations toutes marques | Réparations intérieures et carrosseries
Service pneus, vente de pièces détachées

Dépannage 7/7 jours

CAR-WASH MANUEL



Votre service de nettoyage et de repassage en titres-services

LIBEREZ-VOUS DE VOS CONTRAINTES MENAGERES !



CORTICLEAN

recherche de nouveaux(elles) collègues ayant pour fonction
«aide-ménager(e) en titre-services».

Vous avez travaillé, vous travaillez ou vous aimeriez travailler dans notre secteur,
vous connaissez le boulot, vous êtes disponible rapidement et vous êtes prêt(e)
à signer un contrat de minimum 19h00/semaine?

Nous vous proposons, entre autre, le meilleur taux de remboursement pour les
déplacements entre clients. En cumulant le taux de remboursement et les récupérations
liées à ceux-ci cela représente au moins

Même en transports en commun, nous remboursons
100% de l'abonnement + récupérations

Contactez-nous au 087/77.06.10 ou par mail :
spa@cortigroupe.be ou via notre site www.corticlean.net/jobs/



0,60€
/km



Anthisnes | Ferrières | Grâce-Hollogne | Herve | Heusy | Marchin | Nandrin | Neupré | Soumagne | Spa | Verviers.

POMPES FUNÈBRES VILVORDER

24h/24 • 087/54.26.17

FUNÉRARIUMS

Rue du Waux-Hall, 7 - SPA
Place de l'Eglise, 13 - JALHAY
Rue de la Chaussée, 30 - THEUX
Rue Pepin, 8 - PEPINSTER
www.vilvorder.be



Ce samedi 08 avril 2023
démonstration BBQ

BRICOLEZ GARSOU

Broil King
The Barbecue Professionals



Deux chefs seront présent afin de vous expliquer les modes de cuissons,
les trucs et astuces d'une bonne utilisation de votre barbecue.
Nous vous attendons nombreux.

Sur les Dignes 5 • 4910 Theux • 087/54.16.26
Lundi au samedi de 8h à 18h • f

www.garsou.com

L'ENTRETIEN DES PARCS, JARDINS ET PELOUSES

En saison, après les plantations, il y a l'entretien des parcs (parc de 7 Heures, parc Anglican, parc derrière le Musée, parc du Père Antoine), des jardins, des parterres et de toutes les pelouses. Il y a la tonte des pelouses mais aussi l'arrosage de toutes les plantations annuelles (parterres, bacs, vasques) qui sont très chronophages.

En automne, il faut ramasser les feuilles des nombreux arbres à Spa.

Les déchets verts récoltés sont pour la plupart compostés.

Savez-vous que pour l'arrosage, le Service des Plantations n'utilise pas l'eau de distribution mais pompe l'eau dans le ruisseau de Barisart ?

Savez-vous également que la terre dans les parterres est issue de leur propre compost ?

Savez-vous que le terreau utilisé dans les vasques et les bacs contient des micro-billes qui retiennent l'eau ce qui permet un arrosage moins fréquent ?

Savez-vous que les parterres de fleurs contiennent de nombreuses plantes mellifères pour aider les insectes pollinisateurs ?

Savez-vous que certaines plantes sont conservées et replantées d'année en année (fuchsias, abutilons, cactus, ...) ?

Savez-vous qu'il n'utilise aucun produit phytosanitaire et ce depuis de nombreuses années ?

LA GESTION DES ARBRES PAR LE SERVICE DES PLANTATIONS

Durant la mauvaise saison, l'heure est venue pour l'entretien des arbres sur le domaine public communal.

Ils sont nombreux, un peu plus d'un millier. Il s'agit des arbres le long des routes mais aussi ceux de nos places, dans nos parcs, pelouses, autour du Lac.

Les méthodes d'entretien des arbres ont bien changé en 3 décennies. Auparavant, on n'hésitait pas à avoir la main lourde dans les élagages provoquant des blessures importantes aux arbres, les affaiblissant et laissant des champignons et maladies entrer et provoquer leur dépérissement.

Le Service des Plantations a donc hérité d'arbres centenaires qui parfois ont malheureusement été mutilés dans leurs plus belles années ...

Aujourd'hui, les méthodes ont changé, on pratique des élagages dits « doux » laissant à l'arbre « l'énergie » suffisante pour récupérer.

Bien entendu, il y a toujours des exceptions notamment lorsque des branches charpentières viennent à casser (suite aux sécheresses) et si l'arbre ne s'en trouve pas déséquilibré, on coupe alors de grosses





branches mais ce n'est pas du tout l'idéal. Dans le cadre des abattages d'arbres, par principe, le Service des Plantations n'intervient que si c'est nécessaire, à savoir si l'arbre est dangereux pour les usagers du domaine public : arbres malades, arbres déséquilibrés par la rupture d'une branche charpentière par exemple.

Des arbres peuvent également être abattus dans le cadre de la réalisation de projets communaux.

Mais, il est important de savoir qu'un permis d'urbanisme doit toujours être obtenu au préalable pour l'abattage d'un arbre remarquable, d'un arbre recensé sur la liste du SPW ou un arbre situé dans un site classé (cfr Code du développement territorial – CODT).

Une exception, en cas d'abattage urgent (la chute de l'arbre ou de branches est imminente), la Bourgmestre peut signer un arrêté d'abattage urgent.

Sachez que si un véhicule ou autres venaient à être abîmés par la chute d'une branche ou d'un arbre du domaine public communal, voire pire, qu'une personne venait à être blessée/tuée, la responsable serait la commune !

Cet arrêté de la Bourgmestre est rédigé sur base d'un rapport expressément rédigé par Olivier HURDEBISE.

Parfois, avant un abattage urgent, l'arbre est d'abord mis en sécurité (barrière NADAR) en attendant une expertise supplémentaire comme pour le dernier hêtre abattu dans le Parc de 7 Heures où nous avons demandé une confirmation de diagnostic à un représentant de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles de Wallonie. Mais cela peut-être également un agent du DNF comme cela a déjà été aussi le cas.

Pour les arbres du Parc de 7 Heures, site classé :

Lorsqu'un arbre doit être abattu dans un site classé comme dans le Parc de 7 Heures, la procédure est spécifique :

- L'arbre doit être abattu mais sans urgence : 2 réunions patrimoniales avec l'Agence Wallonne du Patrimoine du SPW (AWAP) et avec la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles de Wallonie (CRMSF) doivent être organisées au préalable. Suite à ces réunions, l'AWAP remet un avis favorable ou défavorable. Si l'avis est favorable, la commune doit introduire une demande de permis d'urbanisme pour l'abattage de cet arbre. Dans ce cadre, c'est le SPW qui est l'autorité compétente et qui délivre ou refuse l'autorisation d'abattage (si un particulier sollicite un abattage d'arbre, l'autorité compétente n'est pas le SPW mais le Collège communal).
- L'arbre doit être abattu d'urgence : la Bourgmestre émet un arrêté d'abattage urgent et l'abattage suit, mais il revient ensuite d'organiser les 2 réu-

nions patrimoniales et d'introduire une demande de permis d'urbanisme pour régulariser l'abattage.

Vous l'aurez sans doute remarqué, des arbres ont récemment été abattus dans le Parc de 7 Heures et malheureusement d'autres vont suivre.

Les arbres du Parc de 7 Heures souffrent mais aussi ceux de nos forêts. C'est malheureusement un problème généralisé dans le pays et au-delà de nos frontières. La cause principale est le réchauffement climatique impliquant coup sur coup de longues périodes de sécheresse et provoquant ainsi le dépérissement de nos arbres.

Dans notre parc, au réchauffement climatique s'ajoutent des arbres qui ne sont pas en station, avec une compaction du sol. Conséquence, des arbres qui dépérissent et qui se font attaquer par des maladies et des champignons (chalarose du frêne, polypore géant pour le hêtre). L'arbre sèche littéralement et les racines sont dévorées. Des branches menacent de tomber voire l'arbre entier qui n'est plus ancré dans le sol. Il est impératif d'abattre ces arbres pour éviter tout accident !

En octobre 2022, la commune, le DNF, l'AWAP et le CRMSF se sont rendus dans le Parc de 7 Heures pour constater la dégénérescence de certains arbres. Ce n'est pas moins de 8 personnes (dont 5 sont diplômées de l'école de La Reid) qui se sont retrouvées au chevet de ceux-ci et ont fait le même constat de leur dépérissement.

À la suite de cette rencontre, il a été décidé d'avancer dans le dossier de réaménagement du Parc et de travailler dans un premier temps au remplacement de l'allée de doubles hêtres où il ne restera bientôt plus que 12 arbres sur 40 au départ.

Savez-vous que si vous aussi vous voulez abattre un arbre chez vous, s'il répond à certaines conditions (visibilité et gros-seur cfr CODT), vous devez introduire une demande de permis d'urbanisme ?

Savez-vous que dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour l'abattage d'un arbre, l'avis du DNF est automatiquement sollicité ?

Lorsque des arbres doivent être abattus, ce n'est jamais sans avoir obtenu l'avis pertinent de personnes compétentes telles que le personnel en interne (Olivier HURDEBISE, chef du Service des Plantations, Michel GOBERT, Agent Technique en Chef ou le Service Environnement qui comprend 2 conseillers en environnement, une ingénieure agricole de Gembloux et un bachelier en sylviculture et environnement), des services externes comme le Département Nature et Forêt, le Parc Naturel des Sources ou des bureaux d'étude spécialisés (APITREES, ...).

En cas d'abattage d'arbres, notre principe est le principe de compensation : on coupe un arbre, on en replante au minimum 1 (pas forcément dans la foulée,

**UNE ENTREPRISE
DE TRAVAIL ADAPTÉ
LOCALE ET SOCIALE
POUR VOS PROJETS
SUR MESURE !**

Menuiserie et aménagements extérieurs (abri de jardin, carport, terrasse, pergola, jardinière, palissades, plaine de jeux...)



Découvrez notre **abri de jardin en kit**, facile et rapide à monter.

**NOUVEAU
CONCEPT
MODULAIRE**



LES GAILLETES atelier
La Solution Adaptée

Route de Maestricht 43 · B-4651 Battice
commercial@lesgaillettes.be · +32 (0)87 69 33 80
www.lesgaillettes.be

Bernard MEANT
Av. du Professeur Henrijean, 85
4900 SPA
G 0476 77 82 98
www.meant.be
info@meant.be



- Société de construction
- Transformation et rénovation
- Aménagement intérieur - extérieur
- Piscine et terrasse

*L'artisan,
c'est Bernard Meant*



PRALINES • CUBERDONS • GUIMAUVES • PATES DE FRUITS • NOUGATS • GIN • RHUM ...



Place Royale 29 - 4900 Spa
087 23 03 01

BOULANGER

ENTREPRISE GENERALE
MENUISERIE

Rue des Nouvelles Technologies, 8
4820 Dison

Tél: 087/22.80.54

SCHROEDER & LESUISSE

ASSURANCES - PRÊTS

VOUS ÊTES UNIQUE, NOTRE SERVICE AUSSI !

☎ 087/77.34.07

✉ info@slassurances.be

📍 Avenue Reine Astrid 72
4900 Spa

🌐 www.slassurances.be

Suivez-nous sur



FSMA : 24676
BCE : 0428.439.102

Bureau d'Architecture Dossogne
architecte
DOSSOGNE
JEAN-MARIE

Route du Congrès de Polleur 38 à THEUX

Tél. 087 775 264 – Gsm 0478 271 252
jm.doss@skynet.be

www.architecte-dossogne.be



pas forcément au même endroit) et on est bien au-delà de ce minimum puisqu'on se situe dans un ratio de l'ordre de 10 !

Pourquoi pas forcément dans la foulée ? Parce que ce n'est peut-être pas la bonne période ou parce la replantation nécessite une réflexion plus approfondie.

Pourquoi pas forcément au même endroit ? Parce que l'endroit ne convient pas. Exemple : un arbre abattu boulevard Chapman se trouvait en plein milieu du trottoir. L'arbre ne sera pas planté à nouveau au milieu du trottoir mais en retrait sur le terrain de la crèche communale.

Quelques chiffres :

Durant la période 2018-2022 (5 ans), 43 arbres ont été abattus mais 438 arbres et 952 arbustes ont été plantés !

Et en 2023-2024 ?

Il y aura encore de nombreuses plantations ! Pour l'exemple, 80 arbres, 90 arbustes et de nombreuses prairies sauvages seront plantés sur l'extension du RAVEL (Arrêt de la Géronstère - chemin Henrotte) qui devront être entretenus par le Service des Plantations.

Mais, cette année, il y aura effectivement aussi plus d'abattages que les autres années. Pourquoi ?

En 2019-2020, donnant suite à une décision du Conseil communal, a été réalisée par le bureau d'études APITREES une étude sanitaire de l'ensemble des arbres situés sur le domaine public communal à savoir 984 arbres.

Certains arbres ont été diagnostiqués avec un état sanitaire « mort, très mauvais et mauvais » et ont été directement abattus dans la foulée.

Pour certains arbres qui ont été diagnostiqués avec un état sanitaire de « satisfaisant à médiocre », le bureau d'études a laissé comme recommandation « un abattage dans les 1 à 3 ans ». Pour ces arbres qui sont régulièrement surveillés par l'équipe du Service des Plantations, des demandes de permis d'urbanisme pour leurs abattages ont été introduites en 2022. La Ville de Spa commence à recevoir les autorisations qui sont délivrées par le SPW.

Il appartient ensuite au Collège communal de mettre en œuvre, ou pas, ces autorisations en concertation avec le Service des Plantations (un permis d'urbanisme peut être mis en œuvre dans les 5 ans de sa délivrance).

Il est important de noter qu'au moindre signal de chutes de branches ou de l'arbre, le permis d'urbanisme permet d'abattre l'arbre immédiatement.

Pour l'exemple, il a été convenu, malgré la demande de permis d'urbanisme sollicitée pour l'abattage des arbres de la Place des Ecoles, de ne pas y toucher tant qu'aucun signal de danger imminent n'était détecté. En cas de signal, ils seront évidemment abattus.

Nous rappelons à nouveau que sera appliqué pour chaque arbre abattu le principe de compensation.

Et pour les autres, en bonne santé, APITREES a laissé une série de recommandations suivies par le Service des Plantations (élagage de bois morts, élagage d'entretien, taille architecturée : tête de chat, élagage gabarit, ...).

Savez-vous que le Service des Plantations a planté près de 200 arbres fruitiers notamment dans une prairie communale en montant l'avenue des Platanes ?

Savez-vous qu'il a également planté 60 Sorbiers des oiseaux dans le chemin de la Herde et 100 dans l'avenue André Guillaume ?

Savez-vous qu'il a été confectionné et installé plus d'une centaine de nichoirs et de nombreux hôtels à insectes en Ville ?

Savez-vous que les arbres de l'avenue Reine Astrid appartiennent au SPW et que leur entretien ne revient donc pas à la commune ?

Savez-vous que parmi le Service des Plantations, 2 membres sont diplômés « Educomposteur » et ont été formés par Intradel au compostage et à la sensibilisation au compostage ?

Arbres / Arbustes plantés / Abattus

Années	arbustes plantés		arbres plantés		arbres abattus
	sur fonds propres	subsidés (Maya/biodiver-Cité)	sur fond propre	subsidés (Maya/biodiverCité)	
2018		450	10	40	6
2019		162	15	37	15
2020			13	41	14
2021		340	38	83	4
2022			43	118	4
TOTAL		952	119	319	43
			438		



MILLON

BELGIQUE

Maison de ventes aux enchères

VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES À BRUXELLES !

VENTES EN PRÉPARATION



ARTS D'ASIE



BIJOUX & MONTRES



TABLEAUX & OBJETS D'ART



BANDES DESSINÉES

RETROUVEZ NOS EXPERTS POUR ESTIMER VOS BIJOUX & OBJETS D'ART

à SPA

VILLA LE VERT BOIS - Avenue Reine Astrid, 47 - 4900 SPA

Prochaine permanence le jeudi 13 avril, sur rendez-vous

à ETTERBEEK - Avenue des Casernes, 39 b - Tous les lundis après-midi de 14 h à 17 h

et sur rendez-vous à votre domicile, après un premier avis sur photo



Michaël Deneyer
Spécialiste
en bandes dessinées



Thierry Goossens
Expert en dessins et
originaux de bandes dessinées



Arnaud de Partz
Expert en albums BD



Jean Michel
Expert en objets BD



Italia Mastromarino
Spécialiste en tableaux anciens



Olivier Bertrand
Expert en art Belge



Dr. Céline Rose David
Experte en bijoux



Sébastien Delbar
Expert en montres



Régis Baert
Expert en arts d'Asie
et objets d'art classique



Daniel Berrous
Expert en philatélie
et documents anciens



Mélissa LAFONT
Spécialiste en tableaux
modernes et contemporains

NE CONFIEZ PLUS VOS TRÉSORS AU HASARD !

CONTACT

Mélissa LAFONT

melissa@millon-belgique.com

02/218.00.18



www.millon-belgique.com

MILLON BELGIQUE

Avenue des Casernes, 39 b

1040 ETTERBEEK

(parking)

Ses collaborations avec les autres services

Outre ces tâches qui lui sont propres et déjà nombreuses, le Service des Plantations collabore aux projets de divers services :

- Avec le Service Propreté : entraide entre services pour la propreté en ville, pour la plantation des fleurs dans les vasques et bacs ;
- Avec le Service Environnement, le Plan de Cohésion sociale, l'Echevin du Bien-Etre Animal : réalisation de l'enclos pour chiens au CPAS (qui sera rénové prochainement), ... ;
- Avec le Plan de Cohésion Sociale : aide aux potagers communautaires du Waux-Hall et du CPAS (chantier participatif avec plantation d'un parterre de bruyères et aides ponctuelles), participation à « La Nuit de l'Obscurité » (fabrication de nichoirs), ... ;
- Avec le Service Environnement : réalisation des actions dans le cadre du subsidé « BiodiverCité », nombreuses plantations d'arbres et arbustes, 8 prairies fleuries, création de mares (4 en 2023), de nichoirs, permis de végétalisation (plantation de rosiers en pied de façade, ...), cimetière « Nature », distribution d'arbres lors de la semaine de l'arbre, lutte contre les espèces végétales invasives (berce du Caucase), sensibilisation au compostage ...

Et parfois, des missions, des collaborations, un peu plus spécifiques. Dans ce cas, un sauvetage d'un hibou grand-duc.

Le permis de végétalisation

Depuis 2021, le Service Environnement et le Service des Plantations travaillent ensemble sur un projet de végétalisation de la Ville dont les premiers acteurs sont les Spadois.

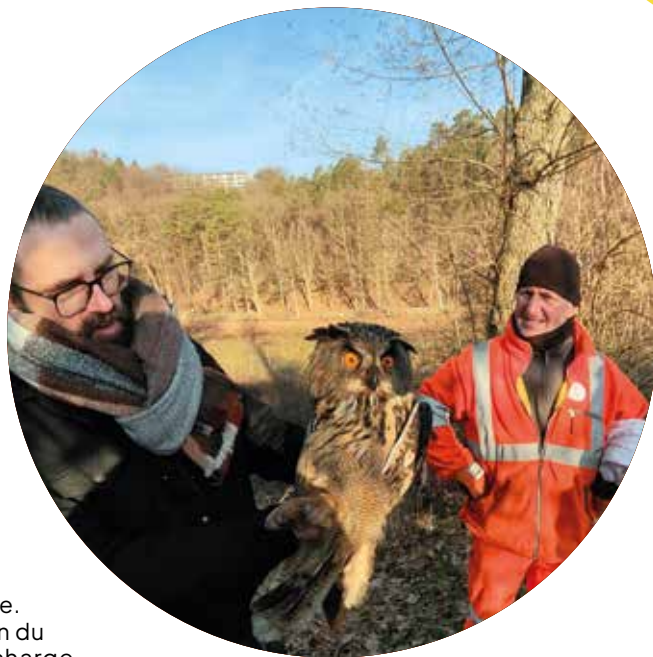
En effet, ces services proposent aux Spadois de végétaliser leurs trottoirs et façades selon plusieurs formules :

1. Semer des graines de fleurs (roses trémières ou fleurs sauvages) au pied de la façade. Le Service Environnement distribuera de nouveau dans le courant du mois d'avril des sachets de graines à son guichet dans le cadre de la semaine sans pesticides ;
2. Planter un rosier voire une autre plante grimpante (attention, certaines sont difficiles à maîtriser comme la glycine) au pied de la façade. Ce projet nécessite 2 visites sur place avec une autorisation du Collège via la signature d'une convention et une autorisation de police pour occupation de la voirie publique (c'est le permis de végétalisation !). Une fois, le permis de végétalisation obtenu, le Service des Travaux creuse la fosse, le Service des Plantations plante le rosier qui est **offert** et place les fixations au mur. Le Service Environnement s'occupe de la partie administrative. Le Service des Plantations peut donner des conseils sur l'entretien du rosier. Des formations sont organisées. Le Spadois prend à sa charge l'entretien du rosier ;
3. **NOUVEAUTÉ** : l'article 44/2 de l'Ordonnance de Police Administrative Générale (OPAG)

« Le balayage et le désherbage sont obligatoires devant les propriétés bâties jusqu'au bord extérieur de la chaussée. Pour les communes « Maya », la végétalisation est autorisée en pleine terre devant les propriétés bâties jusqu'à 30 cm à partir de la façade. »

Il y a donc la possibilité d'enlever des pavés sur 30 cm et d'y planter sous conditions (obligation de laisser une largeur minimum du trottoir de 1,5 m, ...). Vous pouvez y planter ce que vous voulez (hormis des plantes « toxiques », invasives ou envahissantes) mais il est privilégié les espèces vivaces et mellifères pour des raisons liées au Zéro Déchet et à la protection des insectes pollinisateurs. Ce système vous permet, comme dans les parterres de la Ville, de changer les plantes en fonction des saisons :

- En hiver, planter des bulbes pour avoir des fleurs au printemps ;
- Au printemps, remplacer les plantes à bulbes par des pensées ;
- Fin du printemps, remplacer les pensées par des plantes annuelles ;
- A l'automne, remplacer les annuelles par des chrysanthèmes ou des bruyères. Attention, cette formule nécessite également un permis de végétalisation et les pavés sont enlevés par le Service des Travaux ;





4. La dernière possibilité consiste à placer des bacs à fleurs ou autres devant chez vous sur le domaine public communal. Attention cela nécessite malgré tout aussi un permis de végétalisation.

Les formules peuvent évidemment être combinées.

En ce qui concerne la plantation de rosiers, en 2022, une vingtaine de rosiers ont été plantés. En 2023, une quinzaine seront plantés.

Nous ouvrons, cette année, la candidature pour la plantation de rosiers à l'ensemble des Spadois. Attention, pour poser votre candidature, il faut que votre façade jouxte le trottoir. Nous rappelons que le rosier est planté sur le domaine public communal. Il ne peut pas être planté sur le domaine privé.

Intéressés, prenez contact avec le Service Environnement.

Comme vous l'aurez constaté, il y a du travail pour le Service des Plantations. Son travail est fortement apprécié par de nombreux Spadois mais vous comprendrez que, tout comme dans d'innombrables métiers, il comporte aussi des désagréments et des difficultés :

- Il n'est jamais agréable pour le service de devoir couper des arbres centenaires ;
- Il n'est pas agréable non plus de devoir tondre une pelouse ou nettoyer un parterre maculé de crottes de chiens de propriétaires inciviques ;

- Il est souvent confronté à des actes de vandalisme : plantes volées, cassées, bacs et vasques renversés, sculptures abîmées ;
- Il faut travailler par tous les temps.

Respectons le travail de nos ouvriers, ayons confiance en leurs capacités et profitons du magnifique cadre de vie qu'ils nous offrent et qu'ils nous offriront encore par leurs spectaculaires fleurissements et idées originales !

→ Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec le **Service des Plantations**
Olivier HURDEBISE
plantations@villedespa.be
0479 89 42 72
ou avec le **Service Environnement**
environnement@villedespa.be
087 79 53 82

Beobank, votre partenaire financier à Spa



Vous pouvez toujours compter sur votre équipe de **Beobank Spa** pour vous accueillir dans les meilleures conditions. À l'écoute de vos projets, **Nathalie Soyez**, directrice d'agence, et son équipe mettent tout en oeuvre pour vous fournir un service complet et des réponses sur mesure. Avec Beobank Spa, vous êtes bien entouré grâce à un partenaire financier qui prend soin de vous, près de chez vous.

Nous vous accueillons avec plaisir dans nos bureaux, avec ou sans rendez-vous.

Lundi 9:00-12:30 | 14:00-17:00
Mardi 9:00-12:30 | 14:00-17:00
Mercredi 9:00-12:30 | sur rendez-vous
Jeudi 9:00-12:30 | 14:00-18:00
Vendredi 9:00-12:30 | 14:00-17:00

Notre guichet automatique avec distributeur de billets est accessible de 7h à 23h, 7j/7.



Bienvenue chez Beobank

Rue du Marché 20, 4900 Spa

087/77.41.96

agentspa@beobank.be

N.S. Finances SRL | Agent lié | 0890.043.195
RPM Verviers | IBAN BE69 9531 0238 4778

beobank
Vous êtes bien entouré

27/02/2023 - 007292

E.R. Beobank NV/SA | Bd du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles | TVA BE 0401 517 147 RPM Bruxelles | IBAN BE77 9545 4622 6142



OUCH BELGIUM ASBL ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

INFORMER

Expliquer les symptômes
et les traitements

SOUTENIR

Les patients et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



Votre pub

ICI?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

📞 **0497 536 344**

✉️ d.lacroix@uni-media.be

uni media
EDITIONS | MULTIMEDIA

Pôle social

« Printemps de l'Emploi » Le retour vers l'emploi ...

Après 3 ans d'absence, 2023 marque le retour d'une nouvelle édition du « Printemps de l'Emploi ».

Vous êtes à la recherche d'un emploi et vous avez envie de rencontrer des employeurs de la région ?

La prochaine édition du **salon de l'emploi** de Spa est donc pour vous l'occasion rêvée de rencontrer votre potentiel futur employeur.

Le **mardi 25 avril**, recruteurs et demandeurs d'emploi auront l'occasion de se rencontrer au **Centre Culturel Spa-Jalhay-Stoumont** (entrée par la Rue Servais, 8) **entre 9 h et 13 h**.

Les demandeurs d'emploi trouveront des offres concrètes dans de multiples domaines auprès d'entreprises et institutions pour lesquelles ils pourront postuler immédiatement.

Cette rencontre a pour but d'offrir **gratuitement** à chacun un tremplin vers son potentiel nouveau défi professionnel.

Il est donc très important de vous **munir de votre C.V. mis à jour**. Une lettre de motivation est un atout supplémentaire.



Inscriptions obligatoires.

Pas encore prêt(e) à pousser les portes du salon ? Pas de souci, les Conseillers de la **Maison de l'Emploi de Spa** (Rue Hanster 4) peuvent vous aider à vous **préparer** au mieux, **les mercredi 19 et jeudi 20 avril en matinée**.

Le « Printemps de l'Emploi » est une organisation conjointe de la Ville de Spa, du C.P.A.S. et du Plan de Cohésion Sociale en étroite collaboration avec le Forem et sa Maison de l'Emploi de Spa et avec le soutien du Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont.

→ Infos :
Plan de Cohésion Sociale de Spa
Emmanuel BARTH (Chef de Projet)
0494 48 06 68 -
pcs@villedespa.be

Inauguration de l'agora des sports « Francis BASTIN »

Depuis de nombreuses années, la Ville de Spa a mis en place, en particulier dans les domaines des sports et de la jeunesse, diverses manifestations et activités rencontrant le souhait des Spadois.

Un nouvel espace multisports, l'« Agora des sports Francis BASTIN », a donc été inauguré le 10 décembre dernier sous le soleil.

A cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée en présence de la famille de Monsieur Bastin, de membres du Collège, du Conseil communal, de la Commission Consultative des Sports et de quelques représentants du Lions Club de Spa.

Un orme a également été planté en souvenir de l'ancien échevin..

Cofinancé entre autres par Infraspports, il s'agit d'une aire extérieure de sport et de détente, sécurisée et accessible librement par la Place des Écoles. Elle permet à tous de s'adonner à la pratique du mini-foot, du basket, du handball, du volley, du tennis, du badminton, ...

→ Infos :
Plan de Cohésion Sociale de Spa
Emmanuel BARTH (Chef de Projet)
0494 48 06 68 - pcs@villedespa.be

Ouverture d'un Alzheimer Café

Après de nombreux échanges entre institutions associées ou avec des citoyens, il était important pour le Plan de Cohésion Sociale d'ajouter un maillon local à la chaîne de suivi des patients souffrant d'une démence et/ou de leurs proches.

C'est pourquoi, après un long cheminement avec la Ligue Alzheimer et d'autres partenaires, nous avons pu ouvrir depuis ce 20 mars, un Alzheimer Café à Spa.

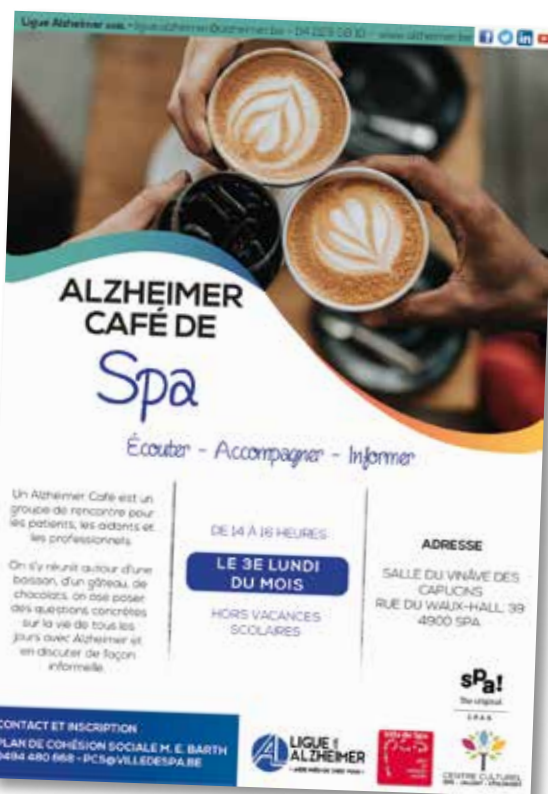
Il s'agit d'un **lieu de rencontre** en milieu **non médicalisé** où l'accent est mis sur la **convivialité**. On s'y réunit donc autour d'une boisson, d'un gâteau, de chocolats ... pour oser poser des questions concrètes sur la vie de tous les jours avec Alzheimer et en discuter de façon informelle.

Pour ceux qui ressentent le besoin d'être entendus et aidés, nous vous invitons à venir nous retrouver gratuitement tous **les 3^{es} lundis du mois** (sauf pendant les congés scolaires) **entre 14 et 16 h** au **Vinâve des Capucins** (Rue du Waux-Hall 39).

Nous proposerons également ponctuellement des activités à thème qui concernent, de près ou de loin, la maladie d'Alzheimer. Dans le futur, d'autres nouveautés viendront compléter ce projet.

Tenez donc à l'œil les différents canaux de communication habituels.

→ Infos :
Plan de Cohésion Sociale de Spa
Emmanuel BARTH (Chef de Projet)
0494 48 06 68 - pcs@villedespa.be



Enseignement et Urbanisme



Guide communal d'Urbanisme

La ville de Spa souhaite améliorer la protection du bien Unesco via l'élaboration d'un Guide Communal d'Urbanisme.

La ville de Spa est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco « Les grandes villes d'eaux d'Europe ».

La commune souhaite donc se doter d'un Guide Communal d'Urbanisme précis et détaillé, pour la gestion des demandes de permis en matière d'urbanisme, des dossiers d'avant-projets, d'études urbanistiques, concernant des biens situés dans le périmètre du bien Unesco et sa zone Tampon.

Face à un réel risque de détérioration de ce patrimoine exceptionnel, la Ville de Spa souhaite assurer la reconnaissance et la protection de son patrimoine Spa-dois bâti.

Le Conseil Communal de la Ville de Spa a donc décidé d'initier la réalisation d'un Guide Communal d'Urbanisme en sa séance du 26 janvier 2023.

Son processus d'élaboration commencera en ce début d'année 2023.

Les objectifs du Guide Communal d'Urbanisme auront pour ambition de mettre en œuvre des principes suivants :

- un principe de protection du patrimoine bâti qui a justifié sa valeur patrimoniale, c'est-à-dire la conservation et le maintien des aspects significatifs du bâti dans le bien Unesco ;
- un principe de précaution au travers des choix d'urbanisation et de choix architecturaux dans le périmètre du bien Unesco ;
- un principe de réparation, conservation paysagère et urbanistique dans la zone Tampon du patrimoine bâti et non bâti.

Le périmètre de l'étude du Guide communal d'Urbanisme ne couvrira pas l'ensemble du territoire communal, puisqu'il

s'agit de travailler sur des quartiers et sites aux localisations différentes. Les caractéristiques des espaces bâtis et non bâtis de la commune ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire, il sera donc nécessaire d'adapter les indications du Guide Communal d'Urbanisme aux diverses situations locales.

Lors de son élaboration, la population en sera informée via les canaux classiques de mesures particulières de publicité imposées par le code du développement territorial.

La participation citoyenne sera également mise en avant, via l'organisation de rencontres menées par les auteurs de projet du Guide, en concertation avec les autorités communales et les acteurs/citoyens impliqués dans l'aménagement du territoire sur Spa.

Aux Musées de la Ville d'eaux

Le Musée de la Ville d'eaux est ouvert, tous les jours de 13 h à 17 h
Le Musée spadois du Cheval est ouvert, le 2^e we du mois de 13 h à 17 h
Tarifs : Ad : 5 € / Senior : 4 € / 7-12 : 1 € / 13-26 : 4 € – Gratuit le 1^{er} dimanche du mois
Musée de la Ville d'eaux – av. Reine Astrid, 77b – 4900 Spa
087 77 44 86 – info@spavillaroyle.be – www.spavillaroyle.be

Exposition temporaire 2023

Vous prendrez bien un petit verre ! Une histoire de verres et de donneuses d'eaux

Accessoire indispensable du curiste, le verre utilisé pour absorber les eaux, plusieurs fois par jour et à plusieurs sources, est mis à l'honneur dans cette exposition. Une riche collection d'objets uniques et délicats provenant de l'Europe entière vous emmène à la découverte du verre de cure. Son cousin, le verre souvenir, souvent décoré, toujours soigné, parfois pièce rare, témoignage du séjour dans la ville d'eaux, lui tient compagnie. Les autres accessoires de la cure, comme les étuis pour transporter les verres, sont eux aussi mis en évidence.

De nombreuses cartes postales, affiches, gravures anciennes représentant la donneuse d'eaux évoquent ce métier oublié. Ces femmes qui veillaient à la propreté, à l'hygiène de la consommation, celles qui étaient les intermédiaires entre les médecins et les eaux salutaires, celles qui prêtaient une oreille aux patients, étaient pour eux le visage le plus concret de la cure et parfois leurs confidentes ... Vous y découvrirez aussi, hier et aujourd'hui, les stations thermales reconnues avec Spa à l'UNESCO.

DI 02
AVRIL
▼
DI 05
NOV.

Chaque 1^{er} dimanche du mois, le Musée de la Ville d'eaux est gratuit !

Nous sommes convaincus de l'importance de la médiation, c'est pourquoi nous avons souhaité offrir aux visiteurs une visite guidée gratuite elle aussi.

- Dimanche 2 avril à 15 h, « Vous prendrez bien un petit verre ! »
- Dimanche 7 mai à 15 h, « Spa Story, quatre siècles d'histoire de Spa ! »

DI 02
AVRIL
DI 07
MAI

Fête de la Gratuité

Le premier dimanche du mois de juin, nous ferons la Fête au Musée de la Ville d'eaux.

Un programme pour petits et grands !

Apér'au musée !

Avez-vous déjà goûté à notre Apér'au au musée ? Non ! ?

Après un voyage guidé dans quatre siècles d'histoire, un verre et des dégustations vous seront proposées. Il faut vite vous inscrire car les places sont limitées. Culture et détente pour terminer la semaine !

VE 30
JUIN

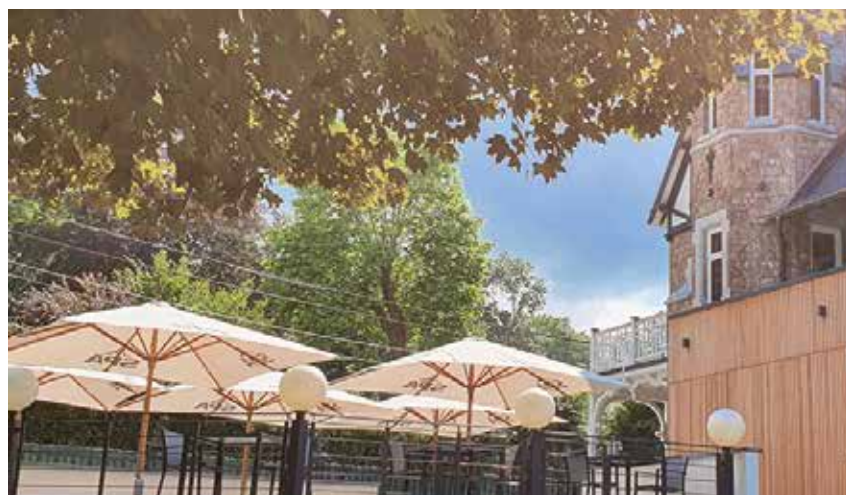




Le Coin du Bois est la bonne adresse pour tous vos articles en bois.
Des ustensiles de cuisine aux jouets pour petits et grands enfants
en passant par des objets de décoration originaux.

N'hésitez pas à venir découvrir
ses innombrables merveilles boisées !

Avenue Reine Astrid 28 - 4900 Spa
087 27 09 35 - 0472 578 345
www.lecoindubois.be



LINEA
BRASSERIE RESTAURANT

VILLA LES ERABLES

AVENUE DES LANCIERS 9 - SPA 4900
T 087 70 50 43
www.linea-restaurant.be



MAISON
Malengreaux

– Depuis 1927 –

Tapis d'orient, contemporains,
sur mesure & d'escaliers.

Vente | Nettoyage | Réparation
Importation directe
Présentation à domicile **gratuite**

Avenue Reine Astrid, 33 | 4900 SPA
du jeudi au dimanche de 14h à 18h | Fermé du lundi au mercredi
T 087 77 42 82 | M 0497 67 48 23
info@maison-malengreaux.be | www.maison-malengreaux.be

Marie-Lisa

Prêt-à-porter
au féminin
Bijoux & accessoires

Habille la dame du 36 au 50

Rue Servais 7 à 4900 Spa - Tél. 087 64 69 24
(Entre la Place Verte et la Poste)

Accueil et conseils du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Ouvert le dimanche de 14h à 18h.
f Marie-Lisa




Avenue Reine Astrid 97 | 4900 Spa
Tél. **087 77 45 55** | info@mazout-freson.be
www.mazout-freson.be

Mazout Freson sprl

Une équipe qui se coupe en quatre
pour mieux vous servir

Livraison de produits pétroliers,
Pellets, Charbon

Ventes à la pompe de Diesel routier,
Gasoil de chauffage et Pétrole blanc

Ventes au dépôt de sacs de pellets,
sacs de charbon, briquettes,
bouteilles de gaz Propane et Butane



**Pellets
Premium**



Des maisons où l'on
se sent comme chez soi



Prenez votre rendez-vous
personnel maintenant



- Maison de repos vivante avec un programme d'activités varié
- Soins de qualité dispensés par une équipe pluridisciplinaire et dévouée
- On se base sur vos capacités préservées
- Cuisine savoureuse préparée de manière artisanale
- Expertise en trouble cognitifs et en soins palliatifs

Château Sous-Bois

Maison de repos et de soins

Chemin Sous-Bois, 22 - 4900 Spa

087 77 02 12

Info@chateausousbois.be

www.chateausousbois.be



Le Grand Cerf

Maison de repos

Rue Delhasse, 9 - 4900 Spa

087 77 02 12

Info@grandcerf.be

www.grandcerf.be

